

Numéro 25

Marseille, le 16/11/2020

## Confinement, mesures sanitaires, télétravail, négociations ... Où en sommes-nous ?

Comme vous le vivez, notre actualité est bousculée par une crise sanitaire et économique sans précédent. Chaque jour, nous faisons face à de nouvelles contraintes, de nouveaux défis. Nombreux sont ceux d'entre vous qui tiennent les lignes sans relâche, tâchant d'atteindre au mieux les objectifs ambitieux qui ont été fixés par nos dirigeants.

Malgré cet engagement sans faille et les performances obtenues, les seuls signes de reconnaissance obtenus par la direction ont été de seuls remerciements sans aucune prime exceptionnelle versée ...

- Au prétexte que la sous activité contrainte a été rémunérée, qu'il n'y a pas eu de chômage partiel et donc aucune perte de rémunération pour qui que ce soit ;
- Que les résultats de l'entreprise seront fortement impactés par le cout du risque qui a doublé ;
- Que la part variable a été révisée tenant compte de la crise et permettant ainsi d'améliorer mathématiquement la reconnaissance des performances.

Comme vous avez pu le constater à la lecture de notre dernier compte rendu sur le Bilan Social 2019 [bilan-social-2019-avis-defavorable-unanime-des-elus-du-cse](#), nous nous battons sur tous les fronts de l'emploi, de la formation, de la rémunération et des conditions de travail. Pour autant, nous ne sommes pas entendus ... autant que nous le souhaiterions. Sur tous ces sujets et bien d'autres à venir, vous vous doutez que les négociations sont âpres. Comme par le passé, les acquis obtenus sont rarement le fait de la volonté spontanée de nos dirigeants mais bien souvent le résultat de rapports de force qui dépendent essentiellement du soutien et de l'adhésion des salariés. Et pour cela, nous avons besoin du soutien de tous.

Actuellement, nous menons une négociation sur le télétravail qui devrait aboutir, nous l'espérons, à un accord avant cette fin d'année sous réserve qu'il concerne l'ensemble des salariés du réseau et des services supports. Nous aurons à mener sous peu bien d'autres chantiers tels que l'égalité H/F, la NAO, le nouvel accord d'intéressement-participation 2021-2023, l'harmonisation et la flexibilité du temps de travail à la CEPAC...

Pour amplifier notre action, nous nous préparons également aux prochaines échéances à venir et qui vont être essentielles : Celles concernant les élections au COS pour lesquelles nous vous tiendrons informés le moment venu.

Malgré les mesures de confinement, nous gardons le contact avec tous les salariés, des actions de téléphonage sont prévues et nous continuerons à vous envoyer les compte rendus de CSE et les points d'avancement sur les accords en cours.

Soyez assurés que malgré la situation sanitaire, nous sommes actifs et restons plus que jamais à votre écoute.

**Le bureau Syndical**  
Agir pour Construire...Ensemble !



**Syndiquez-vous, rejoignez le SU-UNSA**

# Bulletin d'adhésion 2020

(à retourner par mail sur [su.unsapacra@gmail.com](mailto:su.unsapacra@gmail.com))

NOM / PRENOM : \_\_\_\_\_

AFFECTATION : \_\_\_\_\_ ES : \_\_\_\_\_ REGION : \_\_\_\_\_

CLASSIFICATION : \_\_\_\_\_ EMPLOI : \_\_\_\_\_

SOCIETAIRE : OUI      NON      (Barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_ E-MAIL PERSO : \_\_\_\_\_

MOBILE PERSO : \_\_\_\_\_ MOBILE PRO : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ C.P. : \_\_\_\_\_

Date

Signature

## Tarif des Cotisations annuelles 2020

CLASSIF	TARIF ANNUEL	APRES DEDUCTION DE 66%	TARIF MENSUEL
A	93 €	31,62€	9,30€
B	99 €	33,66€	9,90€
C	106 €	36,04€	10,60€
D	112 €	38,08€	11,20€
E	120 €	40,80€	12,00€
F	127 €	43,18€	12,70€
G	144 €	48,96€	14,40€
H	165 €	56,10€	16,50€
I	182 €	61,88€	18,20€
J	203 €	69,02€	20,30€
K	214 €	72,76€	21,40€
RETRAITES	50% dernière cotisation		

Paiement par prélèvement :  
(joindre un RIB + exemplaire SEPA ci-joint rempli)

Cocher la case de votre choix :

Mensuel  (10 Prélèvements sur la base d'une année pleine)

Annuel  (fin mai)

**Rappel: Afin d'encourager la syndicalisation, la Loi de finances permet de déduire 66% du montant de votre cotisation de vos impôts.**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat ET à la trésorerie de l'association. En aucun cas elles seront transmises à une autre structure. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéfice d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au trésorier ou au DSC de votre section ou au trésorier national.

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) (*NOM DU CREANCIER*) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de (*NOM DU CREANCIER*).

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,

Veuillez compléter les champs marqués \*

Votre Nom	* ..... 1
Nom / Prénoms du débiteur	
Votre adresse	* ..... 2
Numéro et nom de la rue * ..... 3	
Code Postal	Ville
* ..... 4	
Pays	
Les coordonnées de votre compte	* FR76 1131 5000 0104 ..... 5
Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)	
CEPACFRPP131 ..... 6	
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)	
Nom du créancier	*Syndicat Unifié/UNSA ..... 7
Nom du créancier	
ICS	..... 8
Identifiant créancier SEPA	
*9 Boulevard Louvain ..... 9	
Numéro et nom de la rue	
*13008 *Marseille ..... 10	
Code Postal	Ville
*France ..... 11	
Pays	
Type de Paiement	* Paiement mensuel <input type="checkbox"/> Paiement annuel <input type="checkbox"/> 12
Signé à	* ..... 2
Lieu	Date
Signature(s)	*Veuillez signer ici

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

### Observations :

1 La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères  
 2 Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères